



Circulaire 7148

du 23/05/2019

Appel aux candidatures pour un poste de chargé(e) de mission CPMS au sein du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 20/05/2019 au 11/06/2019
Documents à renvoyer	oui, pour le 11/06/2019

Information succincte	Une Charge de mission pour les CPMS
-----------------------	-------------------------------------

Mots-clés	CPMS
-----------	------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Centres psycho-médico-social

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : <ul style="list-style-type: none">Les organisations syndicales

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles - Didier Leturcq - Directeur général adjoint

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
LETURCQ Didier	SGEOFWB	02/690 81 01 didier.leturcq@cfwb.be

OBJET: Appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission CPMS

Madame, Monsieur,
Chers collègues

Les Centres PMS sont des éléments essentiels pour le bon fonctionnement de nos établissements scolaires.

Leur rôle s'étend à chaque établissement de l'enseignement fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, ainsi qu'aux internats, et aux homes d'accueil.

La diversité des missions des CPMS implique une approche tridisciplinaire où chaque discipline apporte son éclairage. La conjugaison des différents points de vue permet de comprendre les élèves ou les étudiantes dans leur globalité et donc d'apporter une aide ou une guidance adaptée à leurs besoins.

La présente circulaire a pour objet de lancer un appel à candidatures afin de pourvoir un poste de chargé(e) de mission CPMS pour les établissements organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Directeur général adjoint,

Didier LETURCQ

PROFIL DE FONCTION

Intitulé de la fonction

Chargé(e) de mission CPMS

Condition d'accès

- Le ou la Chargé(e) de mission doit être nommé(e) à titre définitif dans une fonction au sein d'un CPMS organisé par la Fédération depuis au moins 5 ans et ne pas avoir fait l'objet, dans les 5 dernières années, d'une évaluation réservée ou négative ni d'une sanction disciplinaire.

Contexte de la fonction

- **Entité administrative** : Administration générale de l'Enseignement, Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.
- **Service concerné** : Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Conditions de travail

- **Type d'emploi** : congé pour mission rémunéré et assimilé à une activité de service en référence au *décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions, des congés pour mission et des mises en disponibilité pour mission spéciale dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française.*
- **Régime de travail** : Temps plein avec application du régime des congés annuels relatifs aux chefs d'établissement tel que repris à l'article 1^{er} §2 de l'*Arrêté royal du 15 janvier 1974 pris en application de l'article 160 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécialisé, moyen, technique, artistique et normal de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements.*

Avantages possibles

- Gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile - lieu de travail (dont rail-pass SNCB en 1^{ère} classe).
- Quota kilométrique remboursé pour les éventuels déplacements à effectuer dans le cadre de la mission.
- Assurance hospitalisation.
- Horaire de travail variable.
- Restaurant et cafétéria à prix avantageux au sein du Ministère.

Contenu et objectifs de la fonction

Le Service Général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles situé au sein de l'A.G.E. (Administration générale de l'Enseignement) exerce un rôle pivot pour l'ensemble des actions qui concernent les établissements et les enseignants du réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela signifie l'exercice d'un nombre de plus en plus important de missions dans un contexte pédagogique et/ou administratif en lien direct avec les Directions d'écoles. Le Service général est donc un interlocuteur central dans une perspective de cohérence générale au sein du réseau.

L'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles est le plus important pouvoir organisateur d'enseignement dans l'espace belge francophone. Il sera autonome à partir du 1er septembre 2019.

Ce service public accueille annuellement plus de 210.000 élèves et étudiants en son sein répartis sur près de 400 établissements d'enseignement et 150 institutions apparentées (internats, centre PMS, etc.), tous niveaux d'enseignement confondus (hors universités).

A) Dans ce contexte, les tâches du ou de la Chargé(e) de mission seront, notamment, les suivantes :

- Missions de relais de la politique éducative de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que de participation à la mise en œuvre des décrets et des règlements au sein des établissements, et ce, particulièrement en cas de réformes ;
- Missions d'aide aux membres des personnels des CPMS ;
- Missions d'analyse et de détection des problèmes dans les CPMS du réseau ;
- Missions ponctuelles demandées par le Ministre compétent ou l'Administration dans une optique de prévention ou pour vérifier la bonne application de mesures décrétées par le pouvoir régulateur ;
- Missions d'analyse et d'avis sur toutes les réformes envisagées ou en cours ;
- Missions de représentation du réseau au sein des diverses instances de l'Enseignement en particulier celles qui concernent les CPMS ;

- Tisser un climat de confiance avec les différents membres des personnels des CPMS afin d’installer un climat d’échange basé sur la transparence;
- Assurer des missions ponctuelles relatives à la problématique du harcèlement et du bien-être au travail,
- Appuyer le travail du Directeur général adjoint dans sa dimension stratégique;
- Collaborer avec les Préfet(e)s ou Directeurs/trices de zones et les Chargés de mission “Management et prévention des conflits”.

Le profil sera adapté sur base des missions susmentionnées, de la nouvelle législation qui se mettra en place et de la future autonomie de W-B E. Le ou la Chargé/e de mission fera l’objet d’une évaluation annuelle.

Si vous souhaitez plus d’informations sur cette fonction, veuillez contacter la personne de référence ci-dessous :

Monsieur Didier **LETURCQ**, *Directeur général adjoint*

Position dans l’organigramme

- Supérieur hiérarchique : Monsieur Didier **LETURCQ**, Directeur général adjoint.

Diplômes

- Être porteur d’un titre requis pour l’exercice d’une fonction donnant accès à l’appel.

Expérience(s) professionnelle(s)

- Voir « conditions d’accès » ci-dessus

Connaissances spécifiques/techniques

- Cadre légal relatif à l’organisation des CPMS, ainsi que les décrets touchants la mission PSE.
- Prescrits légaux concernant les CPMS/PSE.
- Connaissances informatiques de base : WORD, EXCEL, POWERPOINT, etc.
- Connaissance du fonctionnement des institutions belges, plus particulièrement au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Bonne connaissance de la structure et du schéma institutionnel de l’enseignement et des interlocuteurs de ce dernier : rôle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des Fédérations de pouvoirs organisateurs, des organisations syndicales.
- Très bonne connaissance de la réglementation de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Compétences génériques

- Innover ;
- Conceptualiser ;
- Organiser ;
- Accompagner ;
- Valoriser ;
- Agir de manière orientée « service » ;
- Atteindre ses objectifs ;
- Communiquer (oral et écrit) ;
- Résister au stress ;
- Faculté d'implication au niveau des relations humaines.

Pour postuler

- Vous pouvez poser votre candidature **jusqu'au mardi 11 juin 2019**
(date du courriel ET du cachet de la poste faisant foi)
- Outre les conditions d'accès précitées, pour être prise en considération, votre candidature devra comporter :
 - Un curriculum vitae actualisé ;
 - Une lettre de motivation ;
 - Copie de l'acte de nomination.

Sur la base des lettres de motivation et des curriculum vitae, une sélection sur dossier sera opérée et un entretien programmé avec les candidat(e)s retenu(e)s. La date d'entrée en fonction est fixée au 1er septembre 2019.

Les dossiers de candidature seront adressés **par recommandé** à :

Monsieur Didier **LETURCQ**

Directeur général adjoint
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Service général l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie - Bruxelles
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22

1000 - BRUXELLES

Une copie électronique du dossier sera également adressée par courriel **au secrétariat** de

Monsieur Jacques **LEFEBVRE**

Directeur général
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (W-BE)

dominique.caubergs@cfwb.be